

Paris, le 9 novembre 2017

## Charte d'engagement des Etats Généraux de l'Alimentation : quand est-ce qu'on signe ?

***En clôture du premier chantier des EGA, plusieurs étapes avaient été annoncées pour améliorer le partage et la création de valeur, parmi lesquelles une loi début 2018 et d'ici là une charte d'engagement des acteurs à respecter l'esprit de la loi. La charte n'est toujours pas signée, il est temps que chacun prenne ses responsabilités !***

La « charte d'engagement pour une relance de la création de valeur et pour son équitable répartition au sein des filières agroalimentaires françaises » mise sur la table par le ministre en est à sa 27<sup>e</sup> version et certains acteurs rechignent toujours à la signer. Pourtant, ce document de nature politique reprend les principales conclusions des ateliers, sur lesquelles tous ou presque étaient d'accord ! Jeunes Agriculteurs, dans un esprit de construction, s'engage à ratifier cette charte et appelle les autres acteurs à faire de même, dans un sursaut de responsabilité !

D'ici la mise en place de la future loi, il est essentiel que les acteurs montrent leur volonté à s'engager pour une meilleure répartition de la valeur lors des négociations commerciales 2018 qui ont débuté depuis le 1<sup>er</sup> novembre. La construction du prix à partir des coûts de production doit prendre effet le plus rapidement possible. Le gouvernement devra ensuite détailler les dispositions opérationnelles de la loi mais la signature de la charte ne doit pas être conditionnée à ces précisions.

Les plans de filières, que les interprofessions remettront au ministre d'ici le 10 décembre, doivent être construits de façon responsable et en gardant à l'esprit l'objectif de stratégies de filière efficaces, permettant une juste répartition de la valeur tout au long de la chaîne.

Les cours de ferme ont cruellement besoin de trésorerie et en particulier les jeunes en activité depuis peu. Selon Jérémie Decerle, « *Si le politique a pris des engagements que nous veillerons à faire appliquer, c'est maintenant aux acteurs économiques de jouer le jeu pour que les agriculteurs puissent vivre de leur métier. Je les appelle à un sursaut collectif.* » Le « nouveau paradigme » pour l'agriculture française se décide maintenant !

### Contact Presse

Célia FAURE | 01.42.65.86.16 | 06.68.66.15.83 | [cfaure@jeunes-agriculteurs.fr](mailto:cfaure@jeunes-agriculteurs.fr)

Fondé en 1957, Jeunes Agriculteurs est le seul syndicat professionnel composé exclusivement de jeunes âgés de moins de 35 ans. Apolitique et indépendant, le syndicat représente 50 000 agriculteurs issus de toutes les productions. Répartis en 14 structures régionales et 95 structures départementales, Jeunes Agriculteurs a pour objectifs de défendre les intérêts des jeunes agriculteurs et de favoriser l'accès au métier d'agriculteur pour assurer le renouvellement des générations en agriculture.